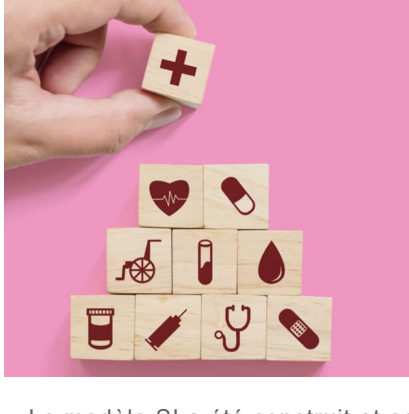


Bonjour,  
A retenir, cette semaine :

- Assurances collectives
- Outil de contrôle
- Effectifs Covéa
- Réorganisation courtage
- Démocratie sociale
- Pompiers volontaires
- Intéressement participation
- Covéa voyages

Bonne lecture 😊

## Assurances collectives



Covéa a pour projet de refondre son organisation en assurances collectives. Elle a en effet pour ambition d'atteindre la 6-7e place avec un développement rentable dans ce domaine.

Or, pour l'instant, et comme l'a indiqué la Direction :  
- La complexité des montages assureurs n'est pas un atout,

- Le modèle SI a été construit et adapté au fur et à mesure des expériences commerciales, sans conception d'ensemble préalable pour la gestion et le pilotage des collectives.

### Les principes de la transformation à opérer dans le 'Programme Collectives'

- Concevoir un modèle SI collectif cible cohérent et simplifié
  - Prévoir toutes les fonctions permettant l'acquisition, la gestion, le pilotage commercial et technique du Collectif
  - Simplifier, industrialiser et optimiser les solutions déjà mises en place
  - Anticiper l'ouverture commerciale multi - marques Covéa
- Identifier les projets nécessaires pour atteindre cette cible sur 4 plans
  - Commercial = avant-vente et vente, en sur-mesure et en forfaitaire, pour l'ensemble des marques Covéa
  - Assureur = pour maîtriser nos processus assureur et simplifier le pilotage technique et commercial
  - Gestion = pour piloter complètement la gestion déléguée (gestion des délégataires, gestion des flux)
  - Juridique = disposer d'une entité juridique Covéa pour porter l'ensemble du risque collectif
- Définir et piloter la trajectoire de transformation sur les 6 années du programme
  - Déterminer les ordres de priorité des projets à engager dans la trajectoire de transformation
  - Suivre et gérer les adhérences entre projets du programme, mais également avec d'autres projets hors collectif

L'un des projets liés est le Projet Hybride, qui regrouperait dans une même structure les assurances collectives de Covéa. Il implique 98 équipes dans le groupe. Le transfert du portefeuille devrait être engagé autour du 30/09/2024.

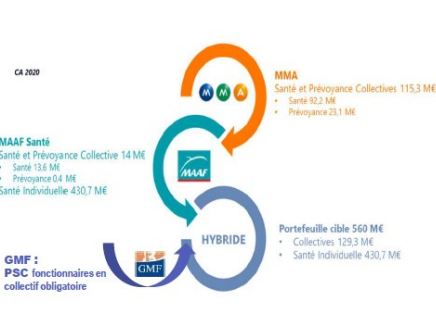
### Pourquoi Hybride ?

Les contrats collectifs MMA sont actuellement coassurés par plusieurs sociétés d'assurance, ce qui génère de la complexité pour les clients et complique singulièrement le pilotage économique des portefeuilles.

Côté MAAF, les contrats Collectifs sont distribués par APRIL et portés par d'autres assureurs.

La réforme de la Protection Sociale Complémentaire, qui oblige les employeurs publics à participer financièrement à hauteur de 50% pour la complémentaire santé de leurs agents et à hauteur d'une part non négligeable pour la Prévoyance permet à GMP de développer également le segment.

Le projet Hybride vient donc soutenir les ambitions de Covéa en termes d'efficacité, de simplification, et de développement de l'activité. Il permet également d'optimiser les résultats Prévoyance.



La CFE-CGC rendra prochainement son avis sur ce sujet.

Source : CSEC du 27 avril 2022

## Pompiers volontaires

Les salariés qui sont pompiers volontaires bénéficient-ils d'autorisation d'absences rémunérées ?

L'Art 3.1 convention SDIS prévoit une autorisation d'absence rémunérée dans la limite de 10 jours ouvrés par an, consécutifs ou non, pour des actions de formations uniquement (le délai de prévenance est de 2 mois).



Il n'y a pas de motif d'absence particulier en cas d'accident en intervention, l'autorisation d'absence concernant uniquement les formations.

Cliquez [ici](#) pour en savoir plus.

## Outil de Contrôle Transverse

La Direction souhaite refondre le dispositif de contrôle interne qui présente actuellement les inconvénients suivants :

- multiplication de fichiers Excel,
- multiplication de différents outils (pas d'outil commun),
- saisie des contrôles à la main.

A terme, les pratiques vont être harmonisées dans un seul et même outil : Efront.

L'ensemble du groupe Covéa est concerné.



### Planning prévisionnel et modalités de mise en œuvre

Feuille de route accompagnement au changement

2022												2023						
Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	
5-4-97 Rendu aux des états																		
Début de l'accompagnement à partir du 6 juillet																		
Mise à disposition de l'1er learning commun à tous (en fonction de leur date de déploiement) auprès de tous les collaborateurs pour une durée indéterminée																		
Conception au fur et à mesure des différents déploiements, des modes opératoires et fiches pratiques prévues pour 2022 et 2023																		
Mise à disposition des modes opératoires et fiches pratiques (en fonction de leur date de déploiement) auprès de tous les collaborateurs pour une durée indéterminée																		
Mise à disposition de classes virtuelles pour former l'ensemble des collaborateurs COVÉA en fonction de leur date de déploiement																		
Mise à disposition d'une FAQ collaborative qui sera alimentée au fur et à mesure du projet																		

Source : CSEC des 18 et 19 mai

## Effectif Covéa

Le CSEC du 27 avril 2022 a été notamment l'occasion pour la Direction de présenter l'effectif moyen mensuel Covéa (en ETP) au 31/12/2021.

L'effectif du CSEE Levallois a légèrement progressé tandis que ceux des CSEE Le Mans et Niort sont stables.

Attention, le tableau indique un cumul CDD et CDI.

	Cadres	Employés	Total
LEVALLOIS	2 136.8	3 729.3	5 866.1
NIORT	3 159.1	4 481.1	7 640.2
LE MANS	4 319.3	3 567.5	7 886.8
<b>TOTAL</b>	<b>9 615.1</b>	<b>11 777.9</b>	<b>21 393</b>

Source : CSEC du 27 avril 2022

## Avis CFE-CGC réorganisation courtage

Covéa souhaite se développer sur les assurances collectives, en n'omettant pas de préciser que ce développement doit se faire de façon rentable.

Covéa entend ainsi, et notamment, multi-équiper et fidéliser les clients IARD via les offres forfaitaires et sur mesure au niveau du réseau des agents généraux. S'agissant du courtage, l'accent est mis sur le développement du portefeuille « collective »...

[Consulter notre avis en intégralité](#)

## Intéressement participation



Pour mémoire, nous disposons de trois accords : un intéressement groupe (environ 1000€), un intéressement UES Covéa et une participation UES Covéa.

Notons une spécificité concernant l'accord de l'intéressement groupe : Ce dernier est arrivé à échéance le 31 décembre 2021 et le périmètre du groupe est modifié avec l'arrivée de PartnerRe.

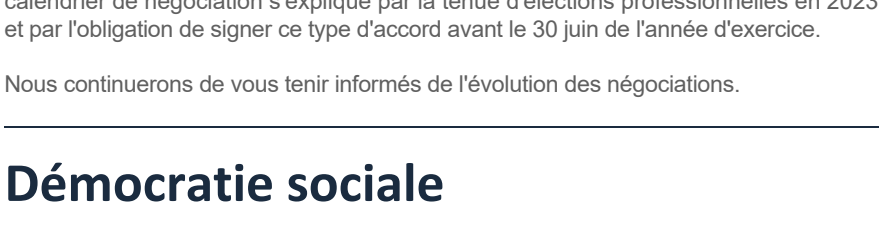
La Direction Covéa ne souhaite pas la mise en place d'un nouvel accord salariale. La CFE-CGC continue de revendiquer le maintien de cet intéressement groupe afin notamment d'intéresser les salariés aux résultats de PartnerRe. Si cela devait être intégré au salaire, il faudrait que cela constitue une vraie compensation à cet intéressement. La dernière proposition de la Direction évoque 950€ bruts au 1er janvier 2023 (ce qui ne compense donc pas la perte de l'intéressement et exclut par ailleurs ceux qui quitteront l'entreprise d'ici la fin de l'année 2022).

Bien qu'ils n'arrivent pas encore à échéance, les accords de participation et d'intéressement de l'UES font également l'objet d'une renégociation concomitante. Ce calendrier de négociation s'explique par la tenue d'élections professionnelles en 2023 et par l'obligation de signer ce type d'accord avant le 30 juin de l'année d'exercice.

Nous continuerons de vous tenir informés de l'évolution des négociations.

## Démocratie sociale

Mieux faire entendre la voix des salariés ? La CFE-CGC propose des solutions.



## Covéa Voyage

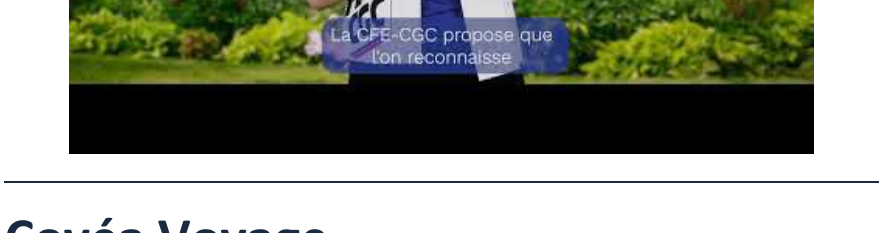
L'agence de voyage CWT Traveldoo ne répondait plus aux attentes de Covéa, notamment en termes de disponibilité. C'est donc avec un nouveau partenaire que les collaborateurs Covéa vont travailler : Havas voyages.

Le changement sera fait à compter de janvier 2023.

Covéa avance notamment les avantages suivants :

- Une base hôtelière de meilleure qualité avec des agences de sélection pertinentes,
- La possibilité de réserver les trains OUIGO via l'agence de voyages,
- Une application smartphone, compagnon de voyage, pour réserver/modifier/annuler ses réservations.

## Détente

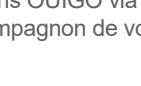


N'hésitez pas à contacter nos représentants CFE-CGC :

[Niort](#)

[Le Mans](#)

[Levallois](#)



CFE-CGC COVÉA

[Se désabonner](#) | [Signaler pour spam](#)